

## Réseau du service social du ministère de l'Intérieur Rencontre SDASAP et organisations syndicales Le 15 novembre 2014

Lors de cette rencontre avec Mme MERIGNANT, sous directrice ; Mme FRICONNET, CTN ; Madame GAZEL et Mme MONTERO du BPTS, il a été abordé les points suivants :

### I) la vie du réseau : les effectifs, la mobilité, les promotions, le CIGEM, formation :

Un point a été fait sur les effectifs et nous avons rappelé notre souhait de ne pas voir disparaître le poste de Draguignan qui n'apparaît pas dans les postes vacants... *Il nous été confirmé que ce poste spécifique rattaché à la centrale ne serait pas remplacé mais « reventilé » sur un autre département à plus fort effectif pour soulager les collègues en difficultés.*

La SDASAP est en attente de l'accord de la DMAT pour le transférer sur le programme budgétaire des préfectures.

Pour le poste de CTR vacant de la région Centre, ils nous ont informé qu'une relocalisation du poste était à l'étude pour le rendre plus attractif.

Nous avons rappelé qu'il existait aussi « le concours » comme possibilité de recrutement ... ce qui pourrait offrir aux AS une possibilité supplémentaire d'accéder au grade de CTSS et d'évoluer.

Sur la mobilité *la question de l'attractivité des postes au sein du MI a été soulevé mais ne semble pas un problème pour la SDASAP...*

Nous avons posé la question du devenir des postes de CTR et de l'évolution des équipes avec les réformes de l'Etat et celles des Régions, mais là, nous avons bien senti que c'était le flou artistique et la gestion au jour le jour semble avoir pris le dessus sur la réflexion à long terme...

Pour les promotions, nous avons abordé l'accès au grade de principal en demandant le respect des critères annoncés, plus de transparence, une meilleure communication à tous les niveaux ainsi que dans la préparation des CAP.

Cette démarche doit s'inscrire dans une volonté de promouvoir les collègues de façon plus équitable avec des règles sur lesquelles tout le monde peut se retrouver.

**La SDASAP a été à l'écoute et s'est engagée à une meilleure communication en 2015.**



Pour la promotion au choix au grade de CTSS nous avons dénoncé le flou et l'iniquité de traitement qu'entraîne la gestion du corps par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Pour le MASS : ***c'est moi d'abord et les autres mangeront les miettes !!!*** Sans parler des règles de mobilités qu'ils imposent aux autres mais qu'ils n'appliquent pas à eux mêmes !!!

Nous ne sommes pas opposés sur le fond mais nous demandons le même traitement pour tous !



Lors de la dernière CAP, le MASS s'est accordé 2 promotions sur 4 pour 35 AS à promouvoir et 2 promotions pour les autres ministères qui ont par exemple 78 AS promouvables pour le MI et 146 pour le ministère de la justice : ***scandaleux !!!***

***Sur ce sujet, la SDASAP nous a informé que la DRH du MI allait demander un bilan pour intervenir auprès du MASS.***

Pour la gestion CIGEM, nous avons eu confirmation que l'ensemble des arrêtés pour les réductions d'anciennetés automatiques ont été pris et sont en cours d'envoi dans les préfectures.

Nous avons demandé à l'Administration que puisse être inscrit sur le RIME des AS les emplois passerelles possibles pour faciliter les détachements dans d'autres corps de métiers pour les assistants du service social.

Nous avons fait un point sur la mise en œuvre de notre nouvelle circulaire et nous avons pu aborder l'inquiétude sur une fusion possible avec le service social de la Gendarmerie. ***Réponse : pour le moment nous ne savons rien et il n'est pas question de changement.***

Nous avons aussi dénoncé les sureffectifs chroniques que certains AS doivent toujours gérer et qui entraînent parfois de grosses difficultés pour assurer l'ensemble des missions.

Nous avons aussi fait remonter le constat que les assistants sociaux étaient de plus en plus sollicités pour gérer des conflits entre services, s'occuper seuls des RPS et assumer des rôles et des responsabilités qui ne sont pas les leurs. Cette dérive apparaît inquiétante et nous éloigne de nos missions et de notre métier.

***La CTN nous a confirmé qu'elle faisait le même constat et que le séminaire pourrait entre autre permettre de mieux réfléchir ensemble sur comment se recentrer sur notre cœur de métier***

Nous avons demandé un bilan sur la formation mais les réponses ont été assez évasives car la synthèse n'avait pas encore été faite.

Nous avons rappelé l'importance d'un vrai plan de formation motivant. A ce jour, à part quelques formations collectives pour les nouveaux et les supervisions on n'a pas vu grand chose... Le budget ne semble vraiment pas à la hauteur des besoins exprimés lors des entretiens d'évaluations !!!

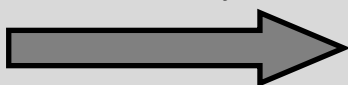
## **2) Pole de Vigilance Suicide :**

***Rien de nouveau sous le soleil*** à part de nous dire que le ministre doit faire des propositions d'actions de préventions en Janvier et qu'à la réunion entre organisations syndicales, police et DGPN il aurait été dit que les PVS devaient changer de nom c'est tout !!!

*Nous avons pu réaffirmer nos positions et notre opposition à ce dispositif contraire à l'éthique et à la déontologie professionnelle et qui n'offrait toujours pas les garanties suffisantes pour nous protéger juridiquement et éviter la stigmatisation des personnels en situation de fragilités.*

*Par contre nous avons attiré l'attention de la SDASAP et de la CTN sur la nécessité de clarifier officiellement le positionnement des AS dans ce dispositif car la sortie du plan santé risque de susciter des vocations...*

*Nous lui avons alors demandé avec beaucoup d'insistance que le service social ne soit pas encore une fois écarté des lieux de réflexion.*



***La SDASAP n'a pas été opposée à nos demandes.***

***Le 4 décembre prochain, VOTEZ FORCE OUVRIERE***

***Le 3 décembre, je vote FO en Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Pierre et Miquelon***



# MOBILISONS-NOUS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

### 3) Nouveau Régime indemnitaire RIFSEEP :

Nous espérons qu'à 6 mois de sa mise en place, nous aurions quelques réponses et bien pour le moment c'est toujours le flou.

Ce nouveau régime indemnitaire va considérablement modifier le principe de notre système de prime et donc notre rémunération.

La réponse de la SDASAP a été simplement de nous informer que ce sujet devant encore faire l'objet de négociation entre la DRH et les organisations syndicales, elle ne pouvait pas en parler pour le moment.

Nous lui avons indiqué que nous serions extrêmement vigilants et déterminés et nous avons exigé que soit organisée une réunion spécifique pour la filière sociale (voir tract sur le sujet).



***La SDASAP ne s'y est pas opposée et doit en parler avec la DRH.***

### 4) Cellule de veille des RPS pour les assistants sociaux :

**Le Néant pour le moment :** reportée 2 fois cette année, la SDASAP et la CTN semblent vouloir l'enterrer et ont exprimé peu d'intérêt sur le sujet ... et pour cause...

En revanche, il est vrai que jusqu'alors sa constitution était un vrai problème car elle était organisée comme des grandes réunions nationales de dialogue social avec tous les services autant dire une vraie usine à gaz d'où rien ne ressort !!!

C'est pourquoi nous avons demandé sa simplification pour que l'efficacité et le pragmatisme soient au cœur des préoccupations de chacun.

Cette instance ne doit pas devenir une réunion uniquement de représentation de services mais un véritable lieu d'échange et de communication, plus fluide, plus direct, sans enjeux de pouvoir et donc plus efficace.

\*\*\*

***La SDASAP nous a répondu ne pas être contre mais que pour l'instant elle souhaite attendre le résultat des élections pour réfléchir à des changements et nous proposer une date...***



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>

